

## SCP CAROLE GARIN-FORESTIER-GENASI HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE

**2 BIS RUE DE SOLFERINO** 

**BP 175** 

20178 AJACCIO

carole.garinforestier@huissier-justice.fr

tél: 04 95 51 76 16 fax: 04 95 51 76 10

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

**REF: C001638** 

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN ET LE TRENTE NOVEMBRE A SEIZE HEURES ET TRENTE MINUTES.

À LA REQUETE DE LA:

SOCIETE GENERALE

SCP CAROLE GARIN-FORESTIER-GENASI HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIEE 2 BIS RUE DE SOLFERINO BP 175 20178 AJACCIO CEDEX

TEL: 04.95.51.76.16 FAX: 04.95.51.76.10

**REF: C001638** 

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

# L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN ET LE TRENTE NOVEMBRE A SEIZE HEURES ET TRENTE MINUTES.

#### A LA REQUETE DE :

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 552 120 222, dont le siège social est 29, boulevard Haussmann à Paris (75009), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés ès-qualités audit siège social.

#### LESQUELS M'ONT EXPOSE :

Que dans le cadre de la saisie immobilière diligentée à l'encontre de :

La société civile immobilière « L'ASCOSU » SCI au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de Pontoise sous le n °521 365 395, dont le siège social est 135 ter, rue Pierre Brossolette à Presles (95590), prise en la personne de son représentant légal domicilié èsqualités audit siège social.

La saisie portera sur les immeubles suivants :

- département de la Corse-du-Sud sur la commune de Grosseto-Prugna (20128) lieu-dit « PORTICCIO »;
- la parcelle cadastrée A4998 (25a, 13ca), étant précisé que ladite parcelle bénéficie d'une servitude de passage sur mer sur la parcelle A4987, ledit immeuble est inscrit à la matrice du rôle des contributions foncières (taxe foncière du service du cadastre).

Que pour la sauvegarde des droits et actions futurs de ma société requérante, il y avait lieu de me rendre sur place et procéder à un procès-verbal descriptif des lieux sus désignés.

### **DEFERANT A CETTE REQUISITION:**

Je soussignée, Maître CAROLE GARIN-FORESTIER-GENASI, Huissier de Justice Associée au sein de la Société Civile Professionnelle « CAROLE GARIN-FORESTIER-GENASI HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIEE », dont le siège social est 2, Bis Rue de Solférino , 20000 AJACCIO.

Atteste m'être transportée ce jour à SEIZE HEURES CINQUANTE, sur la commune de Grosseto-Prugna (20129) lieu-dit « PORTICCIO », où étant, je procède aux opérations et aux constatations suivantes :

En arrivant, au niveau du 507, Boulevard Marie-Jeanne BOZZI, 20166 PORTICCIO, je constate qu'en face du « BAR DES AMIS » se trouvent un portail en fer et une clôture de couleur verte, derrière lesquelles se trouve la parcelle cadastrée A4998, sur la commune de GROSSETO PRUGNA.

Je constate deux grandes portes métalliques rouillées et fermées qui permettent d'accéder à la parcelle cadastrée A4998.

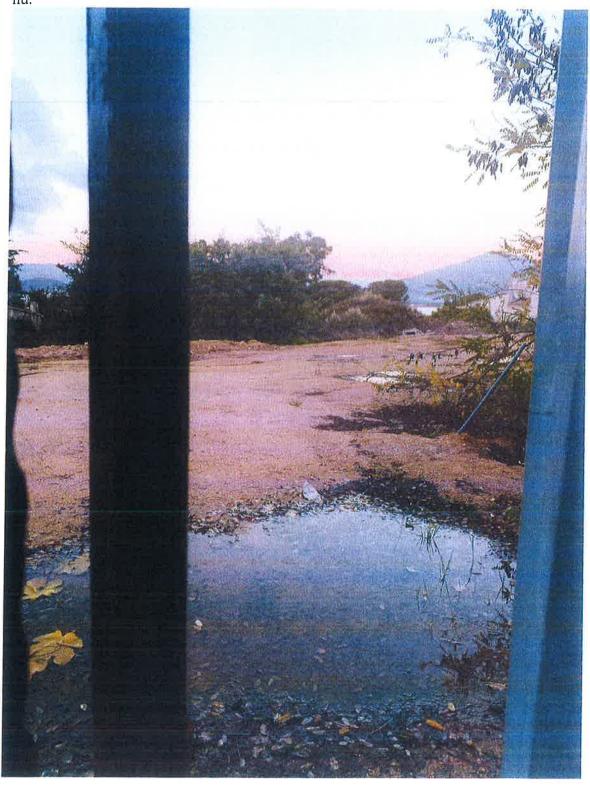




Je constate que ce portail « château branlant » est tagué et que se trouve un tag indiquant « privé ».

Je constate que les portes métalliques rouillées constituant ce « portail de fortune » sont mal fermées et menacent de s'effondrer.

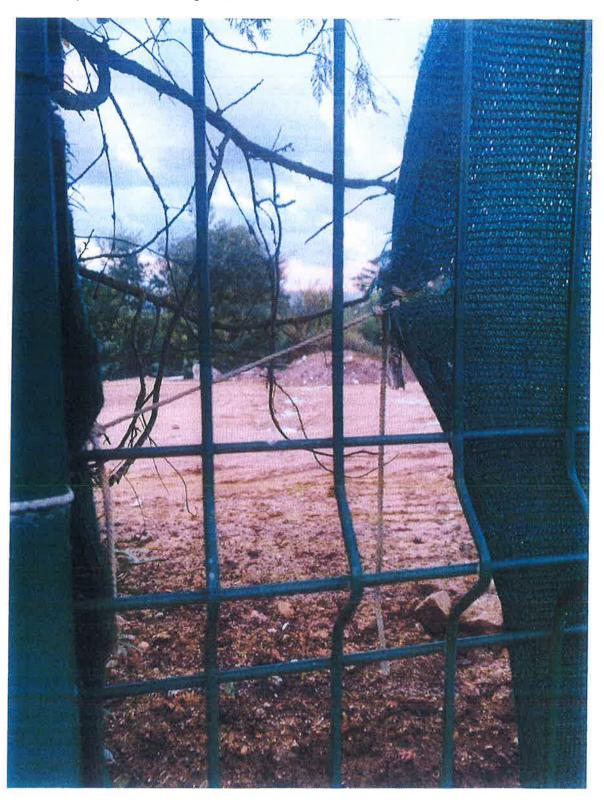
A travers l'interstice entre les deux portes sus-constatées, je constate qu'il s'agit d'un terrain nu.



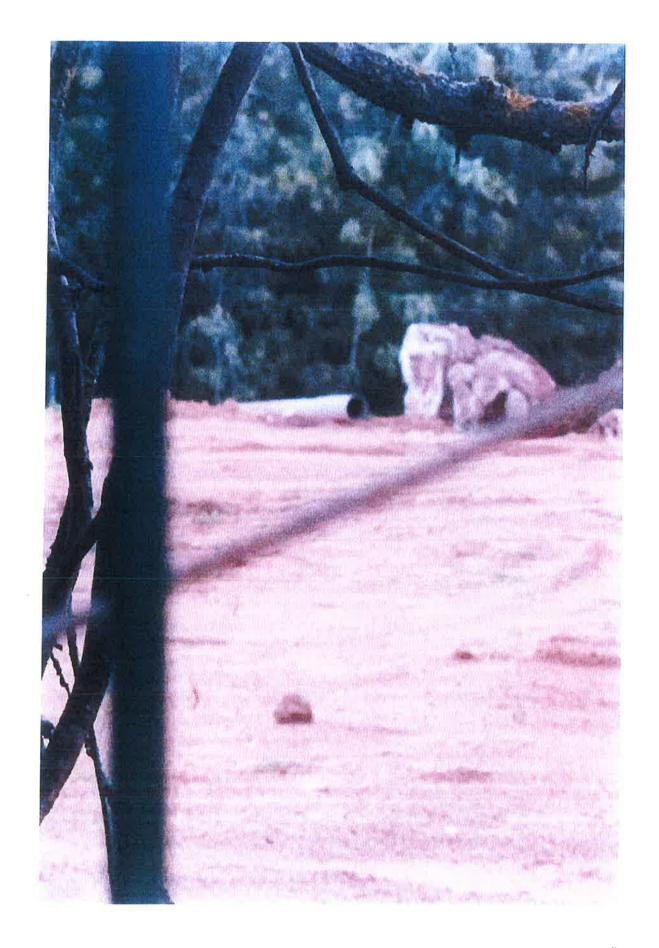
Je constate, à partir du boulevard Marie-Jeanne BOZZI que se trouve un muet en pierres sur lequel ont été apposés des piquets de couleur verte lesquels sont surmontés d'un grillage et d'un brise vue de couleur verte.



Je constate qu'un des brises vues est abîmé et j'aperçois un terrain nu, sans aucune bâtisse sur lequel je constate à partir de la voie publique des monticules de terre et un tuyau. Plus loin, je constate de la végétation.



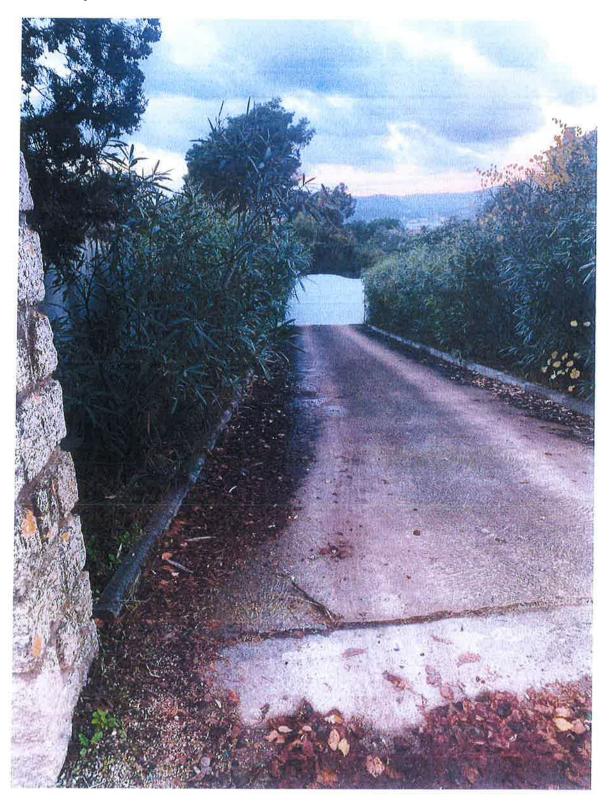




J'ai continué à marcher sur le boulevard Marie-Jeanne BOZZI, et je constate que plus loin se trouve un portillon en fer de couleur verte vétuste, qui se trouve entre deux murs en pierres sur lequel est indiqué « 507 », à gauche et à droite du portillon.

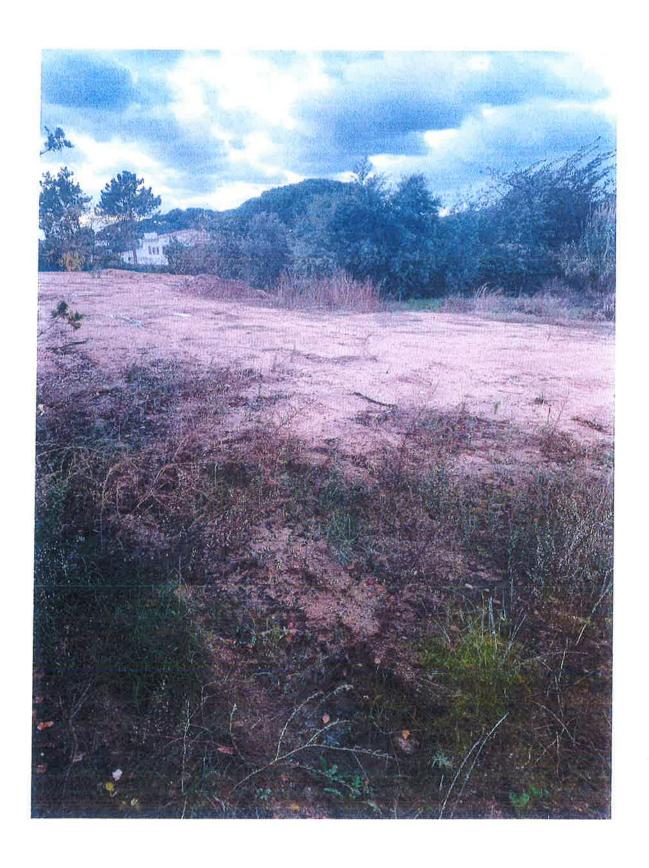


A droite de ce petit portillon se trouve une allée bétonnée et au bout de cette petite allée se trouve un portail de couleur blanche.

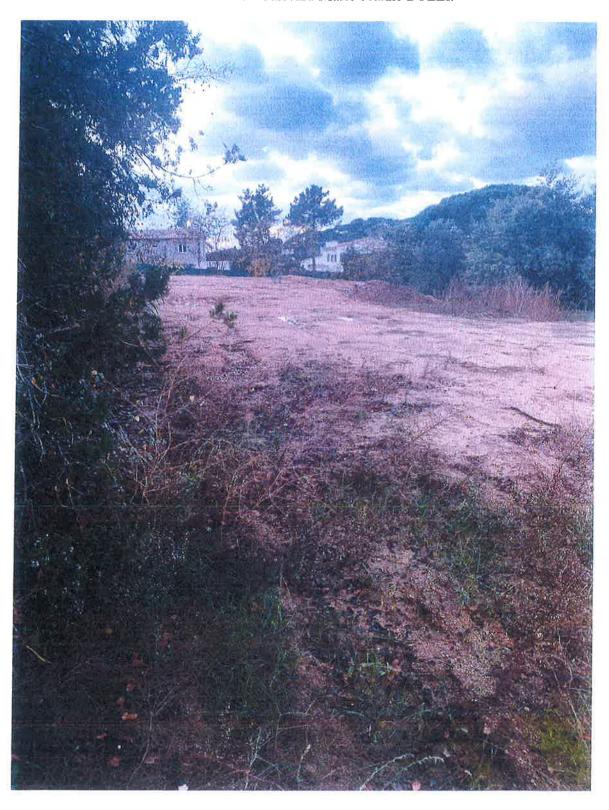


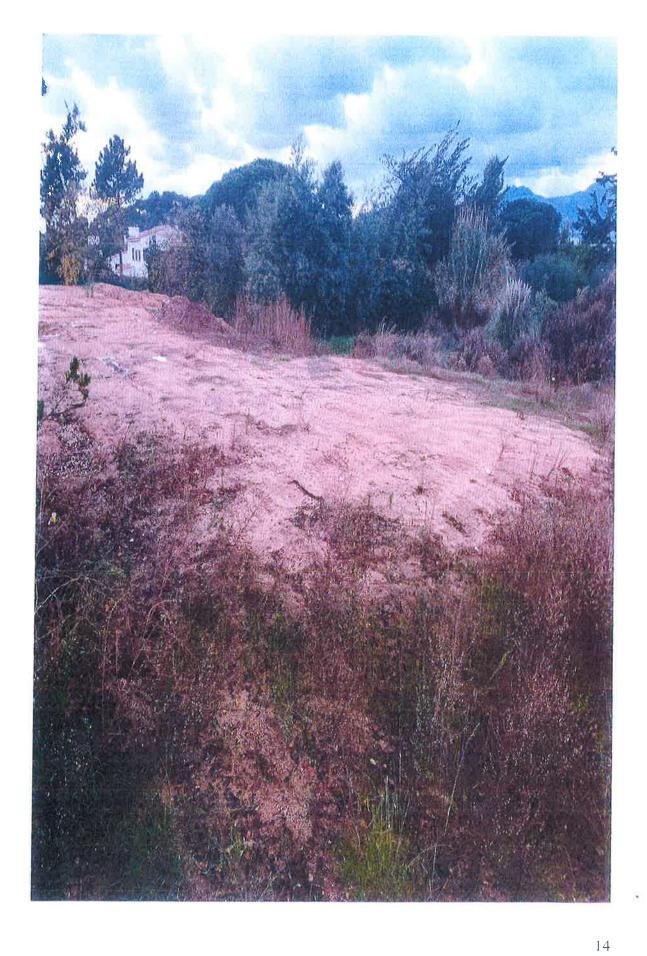
Je constate à travers le brise-vue que la parcelle A 4998, est un terrain nu sur lequel ne se trouve aucune bâtisse.



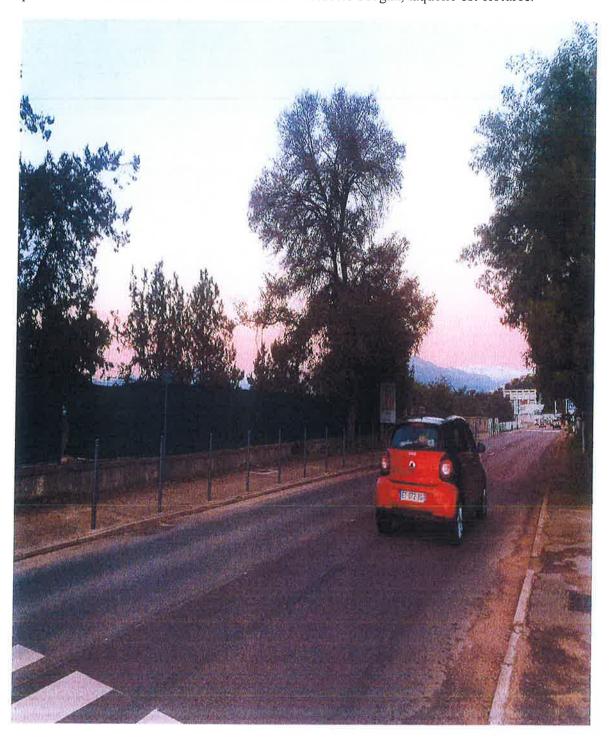


Plus loin, en aval de la parcelle, je constate que se trouve une clôture de couleur verte, semblable à celle sus-constatée sur le Boulevard Marie-Jeanne BOZZI.





Je constate qu'à partir du boulevard Marie-Jeanne BOZZI il est impossible de rentrer sur cette parcelle cadastrée A4998 sur la commune de Grosseto-Prugna, laquelle est clôturée.







J'ai établi des clichés photographiques, lesquels sont annexés au présent.

Mes opérations étant alors terminées et n'ayant plus à procéder, je me suis retirée, et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

